République Française



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

# **SEANCE DU** 01/07/2019

Étaient présents : Corinne CARDONNA, Pierre GOUVERNEYRE, Marc

GRIVEL, Max VINCENT, Michel BALAIS, claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN,

Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard DARDET, Pierre-

Antoine COLLIN, Éric MOZOYER, Jean-Claude GRANGE, Isabelle

CELEYRON, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL,

Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Bernard COQUET, Olivier

### Nombre d'élus :

en exercice: 31présents: 21procurations: 3Suppléants: 1absents: 10

- ayant pris part au vote : 25

Date de la convocation 23/05/2019

Conseil syndical du 01/07/2019

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le : 04/07/2019

Affichage syndical le: 04/07/2019

Absents représenté(s):	Par:
Jean-Luc POIRIER	Pierre-Antoine COLLIN
Denis VERKIN	Max VINCENT
Pascal DAVID	Marcel PATIN
Romuald DELABIE	Nicolas POUSSINEAU

### Étai(en)t absent(s):

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSSAIE, Christian COLOMBO, Charles MONNERET, Gérard KECK, Jean-Michel CARON.

PREFECTURE DU RHONE

Secrétaire de Séance élu :

PERROT, Nicolas POUSSINEAU:

Jean-Claude GRANGE

Reçule 09 JUIL, 2019

DIRECTION DES AFFAIGLE JURIDIQUES

Le lundi 1er juillet 2019, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 23/05/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Délibération du Conseil Syndical n° 2019-07-05

DEMANDE DE SUBVENTION A LA METROPOLE DE LYON

RAPPORTEUR : PIERRE GOURVERNEYRE — VICE-PRESIDENT A L'AGRICULTURE

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture périurbaine, le SMPMO a délibéré lors du conseil syndical du 2 mars 2016 pour l'acquisition d'une ancienne ferme située sur le plateau de la Morelle à Curis-au-Mont d'Or.

Ce projet d'acquisition répond à la volonté de favoriser les installations, de conforter les exploitations existantes et de répondre aux besoins de logements pour les exploitants nouvellement installés. Cette acquisition correspond également à la volonté de poursuivre et concrétiser les politiques menées en matière de vocation des terrains, de développement des productions locales et de circuits courts.

Suite à cette acquisition portant sur les parcelles AC 52-53 et 54 situées en zone A au PLU, des travaux seront nécessaires sur les deux bâtiments agricoles présents afin d'aménager :

- Trois anciens logements à vocation agricoles (surface de plancher de 300 m2).
- Des espaces de transformation (petits fruits, séchoir pour plantes cultivées localement et miellerie pour une surface de 120 à 180m²).

A terme les bâtiments seront loués par baux ruraux.

Le SMPMO a fait appel au bureau d'études AGE Aménagement Géologie Environnement qui assure la mission de la réalisation de la station autonome d'eaux usées de la partie ateliers de transformations et qui a estimé le montant des travaux à :

# <u>Dépenses</u>

Travaux d'assainissement

50 000.00 €

Total dépenses

50 000.00 €

## Recettes prévisionnelles attendues

Participation Métropole de Lyon

20 000.00 €

Le SMPMO n'aura pas recours à l'emprunt et utilisera son excédent de fonctionnement pour permettre la réalisation des travaux de réhabilitation.

Le conseil syndical propose d'autoriser le président à :

- Demander une aide financière à la métropole de Lyon à hauteur de 20 000.00 € dans le cadre d'une subvention à l'investissement.
- À signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la participation financière demandée.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits. Suivent au registre les signatures des membres présents.

Copie certifiée conforme, A Limonest, le 01/07/2019

Max Vincent

Président